



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREMIER MINISTRE

S . G . D . S . N
Agence nationale de la sécurité
des systèmes d'information
CERTA

Paris, le 19 septembre 2005
N° CERTA-2005-AVI-352

Affaire suivie par :
CERTA

AVIS DU CERTA

Objet : Vulnérabilité de SQUID

Conditions d'utilisation de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/certa/apropos.html>
Dernière version de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2005-AVI-352>

Gestion du document

Référence	CERTA-2005-AVI-352
Titre	Vulnérabilité de SQUID
Date de la première version	19 septembre 2005
Date de la dernière version	–
Source(s)	Bulletin de sécurité FreeBSD
Pièce(s) jointe(s)	Aucune

TAB. 1 – Gestion du document

Une gestion de version détaillée se trouve à la fin de ce document.

1 Risque

Déni de service.

2 Systèmes affectés

Squid versions inférieures à la version 2.5.10_6.

3 Description

Une vulnérabilité a été découverte dans le module `ntlm_auth` de Squid. Elle permet à un utilisateur mal-intentionné de provoquer un déni de service.

4 Contournement provisoire

Enlever le support de l'authentification NTLM.

5 Solution

- Site de l'éditeur :
<http://www.squid-cache.org>
- Site de gestion des erreurs de Squid et bulletin de correction :
http://www.squid-cache.org/bugs/show_bug.cgi?id=1391
http://www.squid-cache.org/Versions/v2/2.5/bugs/#squid-2.5.STABLE10-NTLM-scheme_assert
- Bulletin de sécurité FreeBSD :
<http://www.vuxml.org/freebsd/pkg-squid.html>

6 Documentation

Gestion détaillée du document

19 septembre 2005 version initiale.